

ms 1988 d'un travail publié en 1990 dans *Linguisticæ Investigationes* 14.175–189.

La prononciation de [t] après *quand*

Yves Charles Morin

Dans son ouvrage *La liaison avec et sans enchaînement*, Encrevé (1988a) soulève trois points très intéressants — bien que très secondaires par rapport à son propos principal — concernant (1) la date de l'apparition de la prononciation d'un [t] après *quand* devant consonne, (2) le statut phonologique de cette consonne et (3) la nature du changement historique qui lui a donné naissance, que j'essaierai de préciser dans cette note *.

1 De quand date la prononciation de [t] après *quand* devant consonne?

Encrevé pense pouvoir dire que la prononciation de [t] après *quand* devant consonne (dorénavant la prononciation *quand*+ $[t]/-C$) est un phénomène récent:

Cette prononciation de *quand* est probablement assez récente en français non méridional: elle n'a jamais été signalée dans les manuels classiques à notre connaissance, nous n'en avons retrouvé aucune trace dans les enregistrements anciens que nous avons écoutés, et nous ne l'avons remarquée à Paris que depuis cinq ans environ bien que Malécot (1975) l'y ait notée il y a une douzaine d'années (p. 278). [Une note complète cette proposition:] Encore faudrait-il s'assurer que ce n'est pas chez un locuteur d'origine méridionale que Malécot a entendu cette forme à Paris (p. 286n16).

La prononciation *quand*+ $[t]/-C$ ne s'observerait donc à Paris de manière certaine que depuis 1977 environ (en tenant compte des délais probables de publication et le fait qu'Encrevé (1983:62) utilisait déjà la formule « depuis environ cinq ans ») et peut-être quelques années plus tôt si l'on pouvait se fier au témoignage de Malécot. Si Encrevé fait appel à ses observations personnelles pour déterminer la date du changement dans le français parisien, aucune justification n'est donnée pour les parlers de province (la première phrase de la note 15, ne fait qu'anticiper la citation ci-dessus).

Un examen des ouvrages sur la prononciation du français, cependant, montre que la prononciation *quand*+ $[t]/-C$ à Paris et dans la région parisienne a été observée à des dates plus anciennes:

* J'aimerais remercier Marthe Faribault pour son aide précieuse pour la recherche des données de philologie québécoise. Je suis le seul responsable des erreurs qui ont pu se glisser dans l'interprétation de ces données.

a. Claire Fondet (1980:506), dans une enquête faite entre 1970 et 1974 dans l'Essonne et ses environs immédiats rapporte que la prononciation *quand*+*[t]*—C s'y observe « d'une façon plus systématique qu'en français normal ». Ce qui indique d'une part que cette prononciation était alors bien établie dans les environs de Paris et d'autre part qu'elle était aussi fréquente, bien que moins systématique, dans la norme officielle telle que cet auteur la perçoit.

b. Denise François (1974:718), dans une enquête faite en 1964, « observe quelquefois la forme [kāt] ou [kāt̚] (pour alléger le groupe consonantique) devant consonne », par exemple, dans *quand ça me gêne* [kāt samʒɛn], *quand passent six heures* [kāt pas siz œʁ], *quand ça été fini* [kāt sa ete fini]. L'enquête portait sur le parler de locuteurs bien enracinés d'un quartier d'Argenteuil dans la région parisienne, dont les informateurs « appartiennent à des milieux socio-professionnels peu différenciés: petits employés, ouvriers, artisans et [...] n'ont fréquenté que l'école primaire ». Plus précisément, les informateurs les plus souvent mis à contribution et pour lesquels cet usage est fréquent étaient LS (né en 1899, ajusteur automobile et aviation), sa femme LSe (âgée de 50 ans ou plus) et leur fille HMe (âgée de 25 à 50 ans).

c. Damourette et Pichon (1911-1940), dans leur tome 7 (§ 3099, p. 348), dont le manuscrit avait été remis à l'imprimeur en 1939, notent la prononciation *quand*+*[t]*—C dans le parler ordinaire des Parisiens: « le parler *officiel de la déclamation et du discours soutenu* [c'est moi qui souligne, YCM] ne met en exercice le [(t)] de [kã(t)] que quand le mot suivant commence par une voyelle et que, de plus, il appartient à la même rhème que le strument *quand*. [...] Néanmoins, même dans la *parlure optimale* [c'est moi qui souligne, YCM], la conversation courante connaît une prononciation [kāt] devant consonne, au moins pour le *quand* introducteur des intégratives ». Les deux auteurs donnent les exemples suivants (la transcription a été convertie selon le modèle de l'API):

Je te le montrerai quand je te verrai [ʒtœl mō:trœre kã:t ʒtœve:re]

(M. WF, le 25 septembre 1938).

Quand tu mets ton bras dessus, tu écrases la couverture [kã:t ty mɛ tō bra dsy ty ekra:z la kuvety:r] (Mme EJ, le 21 juin 1939).

Les deux informateurs sont identifiés ailleurs comme suit: M. WF est né en 1932, il est Parisien et appartient à la bourgeoisie; Mme EJ est née en 1895, elle est aussi Parisienne et appartient à une famille universitaire bourgeoise.

Damourette et Pichon relèvent aussi des textes littéraires dans lesquels on a représenté la prononciation *quand*+*[t]* ainsi:

Moi, quante je serai grande ... (Colette, *La Maison de Claudine*, p. 34, 1922)

Quante vous seriez le grand Turc, on ne passe pas (Baty, *Le Duel*; Guignol, p. 110, 1934).

Le dernier exemple cherche probablement à représenter un usage lyonnais.

d. Frei (1929) relève la prononciation *quand*+*[t]*—C, qu'il attribue au français populaire sans mentionner de différences régionales: « Le français populaire, poussé également par le

besoin de conservation des monosyllabes, unifie par la forme longue dans les deux cas: *Quand'* je suis venu, *Quand'* nous sommes venus, *quand'* je te dis que ce n'est pas vrai! ».

e. Bauche (1928:143) dans son analyse du français « tel qu'on le parle dans le peuple de Paris » précise que « *quand* [...] se prononce, même devant une consonne, *quantt* ». Il donne comme exemples: *quantt je suis venu*, *quantt ej suis venu* et *quantt ch'suis venu*. Il précise aussi que la conjonction *que* suit souvent *quand*: *quantt que j'suis venu* (les indications apparaissant dans le dictionnaire p. 243 ne font que répéter celles du texte antérieur).

f. Martinon (1913:228) condamne la prononciation *quand*+*[t]*—C en ces termes: « c'est par un abus tout à fait injustifié qu'on prononce parfois le *d* de *quan*(d) devant une consonne, comme s'il y avait une liaison, c'est-à-dire avec le son d'un *t* »¹.

Ces témoignages sont éloquents, la prononciation *quand*+*[t]*—C est attestée depuis le début du siècle à Paris. Elle est associée au parler populaire à la fois par Bauche et par Frei. Cependant, le témoignage de Damourette et Pichon montre qu'à cette époque, elle appartenait déjà au parler normal des autres groupes sociaux, mais non à la déclamation et au discours soutenu. Mes propres observations suggèrent que de nombreux locuteurs parisiens de la bourgeoisie contemporaine qui connaissent la prononciation *quand*+*[t]*—C dans leur discours spontané en sont totalement inconscients. Ils peuvent admettre, par exemple, avoir entendu cette prononciation dans les parlers populaires, mais affirment qu'elle n'appartient pas à leur propre production à quelque niveau que ce soit.

Damourette et Pichon font une autre observation très intéressante: la prononciation *quand*+*[t]*—C est limitée à la conjonction *quand* (introduceur des intégratives dans leur terminologie) et ne s'observe pas après *quand* interrogatif. Toutes les occurrences de *quand*+*[t]*—C que j'ai observées dans la région parisienne et celles qui apparaissent dans les corpus publiés de François (1974) et Fondet (1980:506) sont conformes à cette généralisation.

Ce sont là toutes les attestations directes de la prononciation *quand*+*[t]*—C pendant le XX^e siècle que j'ai trouvées pour le français parisien et les français régionaux d'Europe (dont certaines étaient déjà mentionnées par Gaatone 1978). En particulier, il n'en est fait aucune mention dans les travaux de Brun (1931) et de Seguy (1950 [1978]) pour les français régionaux méridionaux de Marseille et de Toulouse respectivement.

Cette prononciation n'est que rarement mentionnée dans les descriptions des dialectes d'oïl du XX^e siècle. Le FEW 2.1416b la relève dans certains dialectes d'oïl, et plus rarement dans

¹ L'auteur ajoute une note sur l'ancienneté de « cette » prononciation, dont l'interprétation n'est pas facile. Fait-elle référence à la valeur sourde du *d* graphique? Fait-elle référence à la prononciation du [t] devant consonne? En tout état de cause, Martinon n'apporte aucun support empirique à une thèse qui voudrait que la prononciation *quand*+*[t]*—C à Paris soit directement héritée d'une prononciation plus ancienne.

les parlers francoprovençaux ou occitans. Ce dictionnaire ne permet pas de savoir s'il existe une différence entre la conjonction et l'interrogatif. Il est vrai que la prononciation de *quand* fait rarement l'objet de discussions dans les descriptions dialectales (cf. la liste des ouvrages consultés dans Morin 1986:204-208). La prononciation *quand*+*[t]*—C n'apparaît explicitement parmi ces ouvrages que dans les suivantes: en Saintonguais (Doussinet 1971:295,361), où le *[t]* semble se prononcer (1) à la pause et (2) à la fois après *quand* conjonction et après *quand* interrogatif, en Bourgogne (Rabiet 1889:253) où *[t]* n'apparaît qu'après la conjonction: [kã ? kât l̥ kē:n ɪrã: ɛ̃ ʃã] 'Quand?, quand les canes iront aux champs', en Ardenne (Bruneau 1926:216), où le *[t]* se prononce quelquefois après la conjonction *quand* devant consonne (l'enquête ne précise pas la prononciation de *quand* interrogatif) et enfin dans les Vosges (Aub-Büscher 1962:74, enquête en 1959-60), où l'interrogatif a conservé la forme ancienne [kwǒ] en toute position et où la conjonction a une forme plus 'parisienne' [kǒ(t)] avec un *[t]* qui se prononce ordinairement devant consonne.

De l'autre côté de l'Atlantique, la prononciation *quand*+*[t]*—C est connue au Canada français. Il est très significatif que, comme à Paris, celle-ci soit limitée à la conjonction (mes données sur le *quand* interrogatif, cependant, ne sont pas très nombreuses). Cette prononciation est attestée au moins dès 1908 dans un parler acadien (Geddes 1908:75, 131, 164, etc.) et dès 1930 pour le Québec dans le *Glossaire du parler français au Canada*; elle est amplement mise en évidence dans des séries de contes publiés plus récemment (p. ex. in La Folette 1969:35-48, à partir d'enregistrements antérieurs à 1949 et in Juneau 1975:362). Le fait que l'on retrouve de part et d'autre de l'Atlantique la prononciation *quand*+*[t]*—C et que de surcroît l'on y fasse la même distinction entre *quand* conjonction et *quand* interrogatif, pourrait indiquer que cette prononciation commune existait déjà au moment du régime français au Canada, c'est-à-dire avant le XVIII^e siècle.

Encrevé mentionne la prononciation *quand*+*[t]*—C à Montréal dans une note ambiguë (p. 286n15). Cette note rappelle que son « étude sur la liaison non-enchaînée porte sur le français du type standard, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte les variations régionales ». Cette mise en garde est immédiatement suivie d'exemples d'usages non conformes à cette norme et qui seront ignorés: (1) la liaison sans-enchaînement en français méridional, (2) la liaison sans-enchaînement dans le parler des Alsaciens bilingues, notamment ceux qui ont été scolarisés pendant l'administration allemande, (3) la liaison sans-enchaînement des Français ayant été élevés aux Etats-Unis. Vient immédiatement après la mention de l'usage montréalais, qui semble appartenir à la même série que les précédents. Il est important ici de lever toute ambiguïté: il n'y a aucune raison de croire que l'anglais aurait pu jouer un rôle sur l'apparition de la prononciation *quand*+*[t]*—C au Canada français. Si l'anglais (resp. l'allemand) a pu avoir eu pour effet de favoriser le développement de la liaison sans enchaînement dans le parler des Français élevés aux États-Unis (resp. des Alsaciens bilingues), cette influence ne se manifeste pas dans le français du Québec, où l'on n'observe pratiquement jamais de liaison sans-enchaînement (cf. Morin 1986:198).

La moisson pour les périodes antérieures au XX^e siècle n'est pas très riche. Cependant, Thurot (1883:108) cite le témoignage de Dumas (1733) qui se plaint bien avant Martinon que « bien des Parisiens peu lettrés font soner le *t* dans *quand l'on*, etc. et disent *quante l'on*, etc., ce qui choque beaucoup l'oreille. »

En résumé, la prononciation *quand*+*[t]*—C à Paris n'est pas aussi récente que le pensait Encrevé. Elle est assurée depuis le début du siècle. Les données comparatives laissent penser qu'elle a pu exister pendant le régime français au Canada, donc avant le XVIII^e siècle, car on peut facilement exclure l'hypothèse qu'elle se soit introduite au Canada après. Le témoignage de Dumas (1733) fortifie cette hypothèse, dans la mesure où l'on a une preuve directe de l'ancienneté de cette prononciation à Paris.

2 Le statut phonologique du [t] après *quand*

Le statut phonologique de la consonne [t] de *quand* mérite un examen spécifique. Bien que la prononciation du [t] hors des contextes de liaison ait été observée depuis quelque temps déjà, comme nous l'avons vu, les propriétés spécifiques des sandhis associés à cette conjonction ont en général été ignorées des analyses de la liaison en français. On notera en particulier qu'elle est absente de l'inventaire des sandhis consonantiques de Klausenburger (1984). Pourtant elle pose — apparemment — un problème théorique important puisque cette consonne s'observe aussi bien devant une consonne que devant une voyelle, par exemple, dans *quand il viendra* [kãtivjẽdra] et dans *quand vous viendrez* [kãtvuvjẽdre], mais non à la pause; ainsi n'entend-on pas *[ʃʃepakãt] pour *je ne sais pas quand*, mais seulement [ʃʃepakã]. Comment peut-on maintenir — comme on le fait dans de nombreuses analyses — qu'à un certain niveau d'explication, c'est la nature *vocalique* du segment suivant qui permet la réalisation d'une consonne latente dans la liaison ordinaire, si dans au moins un cas cet environnement n'est pas requis.

Encrevé (1983:62) reconnaît le problème. Sa solution est simple: la consonne latente de *quand* est sujette à des règles différentes des autres consonnes de liaison: « le [t] en question [il s'agit de la consonne latente de *quand*, YCM] est variablement rattaché à la coda syllabique ou à l'attaque du mot suivant (enchaînement consonne-consonne); ce qui implique, apparemment, que les locuteurs effectuant ces réalisations admettent dans leur grammaire la possibilité de rattacher une CL [consonne latente, YCM] à la coda syllabique même s'ils n'en usent que pour ce seul mot. » Cette solution donne le même statut à la liaison consonantique devant consonne et devant voyelle, le choix entre les deux étant simplement un paramètre linguistique libre: il se trouve que le français fait souvent appel à la liaison consonantique devant voyelle et rarement devant consonne. Cette démarche rejoint celle de la phonologie générative standard (cf., par ex., Schane 1968) et de laquelle se démarquent explicitement les analyses multidimensionnelles (par ex., Clements et Kayser 1983). Dans sa plus récente analyse, Encrevé (1988a:276-278) maintient cette analyse comme une possibilité théorique, mais lui préfère alors une autre dans laquelle

quand a deux formes supplétives, une où *quand* a une consonne latente et l'autre « une consonne fixe ». Ce dont cette dernière solution ne permet pas de rendre compte, cependant, c'est pourquoi la variante avec consonne fixe ne s'observe pas à la pause.

En fait, si les observations de Damourette et Pichon sont correctes, tout ceci constitue un faux problème. Ce n'est pas seulement deux formes supplétives qu'il faut postuler pour *quand* mais deux mots distincts: un *quand* interrogatif, dont la consonne de liaison a le même statut que celle de *trop* par exemple (elle ne s'observe ni à la pause ni devant consonne et est plus ou moins facultative devant voyelle dans les contextes adéquats) et un *quand* conjonction qui, lui, a deux formes supplétives: une première phonologiquement identique à la précédente et une deuxième /kāt/ avec une consonne fixe. Si l'on entend pas [kāt] à la pause, c'est tout simplement parce que *quand* conjonction ne peut pas apparaître en fin d'énoncé, contrairement à *quand* interrogatif, comme par ex., dans *Je ne sais pas quand* ou tout simplement dans *Quand?*. Comme je l'ai mentionné plus haut, dans certains dialectes d'oïl la différence phonologique entre les deux *quand* est beaucoup plus grande; ainsi à Ranrupt [kwɔ̃] pour l'interrogatif et [kɔ̃(t)] pour la conjonction.

Cette analyse a pour conséquence qu'on devrait aussi pouvoir entendre la conjonction [kɔ̃t] à la pause, lorsqu'il s'agit non pas d'une fin d'énoncé, mais d'une pause hésitation, par exemple. Et effectivement, j'ai observé ces formes aussi bien dans la région parisienne qu'à Montréal: *quand ...*, *quand Pierre est venu* [kāt ... , kāt pjer ε vny]. Le corpus de François (1974:797-798) contient des hésitations semblables: LS *il a été dans une maison de santé, et bah, réellement, quand on est par...* [kātɔ̃ne par-] (à ce moment LS est interrompu par HMe dont l'intervention recouvre les deux dernières syllabes), HMe *c'était à Mégève*, LS *quand, à Mégève, hein, quand on a, je suis arrivé là-bas,..* [kātə , a mezɛv , æ , kātɔ̃na , ʒsqi arive laba].

3 La nature du changement historique.

Frei (1929:200) voit dans le changement historique qui rétablit le [t] final de la conjonction *quand* une simple régularisation paradigmatique: la conjonction *quand* avait deux formes selon le contexte [kā] et [kāt], « le français populaire [...] unifie par la forme longue dans les deux cas ». Encrevé ne propose pas directement d'explication. Si le changement avait effectivement eu lieu depuis moins de cinq ans et comme d'autres développements ne semblent pas s'être produits pendant la même période qui favoriseraient la formation d'une variante supplétive, on devrait en principe être amené à adopter un nouveau mécanisme de changement historique dans lequel un segment latent (quel que soit son statut phonologique) peut spontanément devenir un segment fixe.

Les deux types d'explication me semblent insuffisants. Pourquoi dans la longue histoire des liaisons, ce genre de changement est-il aussi exceptionnel? Pourquoi par exemple n'entend-on pas aussi [trɔp fɔrt] pour *trop fort* ou [lez garsɔ̃] pour *les garçons* dans un des nombreux

dialectes du français où la liaison a eu des développements indépendants? J'ai récemment fait l'hypothèse (Morin 1986:200) que la forme prépausale est normalement responsable de l'évolution d'un mot. Ainsi, une consonne historiquement amuïe devant consonne devrait être relativement facile à rétablir lorsqu'elle est articulée à la pause, comme par exemple le [k] de *cinq garçon* [sɛ̃ garsɔ̃] > [sɛ̃k garsɔ̃] où *cinq* se prononce [sɛ̃k] à la pause. Cette hypothèse présuppose que la prononciation prépausale a un statut spécifique en terme de saillance, et que par suite elle a tendance à devenir une forme de base (cf. Venneman 1974).

Cette explication, cependant, ne vaut pas pour la restauration du [t] final de la conjonction *quand* qui n'apparaît pas normalement à la pause. Elle ne vaut pas non plus par exemple pour la consonne /t/ de *vingt* (qui se réalise [t, d, n] selon le contexte) dans les composés 22 à 29, par exemple *vingt-deux* [vɛ̃ddø] ~ [vɛ̃ndø] (mais non dans les composés 81 à 99), ce qui semble être un autre cas où la consonne de liaison (c'est-à-dire une consonne non prononcée à la pause) aurait été rétablie en français standard. Il est vrai que certains locuteurs prononcent *vingt* [vɛ̃t] à la pause. Mais comme un grand nombre des autres ne peuvent dire que [vɛ̃] dans le même contexte alors qu'ils disent [vɛ̃ddø] ~ [vɛ̃ndø] (ou même [vɛ̃tədø] dans certains énoncés où la précision est exigée), il est possible de croire que le /t/ ait été restauré d'abord dans les composés. Des données comparatives montrent que la série *trente, quarante, cinquante, soixante* exerce une influence sur *vingt* dans le paradigme des nombres cardinaux. Ainsi dans l'occitan de Puybarraud (Forgeaud 1890:281), les consonnes finales des cardinaux sont toutes amuïes: [sɪ̃ⁿ] 'cinq', [ʃje:] 'six', [sɛ̃] 'sept', [yɛ̃] 'huit' etc., y compris [vĩⁿ] 'vingt' et [sɛ̃] *cent*. Les composés 22 à 29, cependant, ont été refaits en [vĩⁿtədu:] 'vingt-deux', [vĩⁿtətɾe:] 'vingt-trois' etc. sur le modèle de [tɾɛ̃tədu:] 'trente-deux', [karətədu:] 'quarante-deux'. Ici l'analogie a non seulement restauré le [t], mais ajouté un [ɔ] (< a latin final inaccentué) de [tɾɛ̃tə] 'trente', [karətə] 'quarante' etc. L'analogie ne s'est étendue ni à [kɛ̃tɾɛ̃vĩⁿdu:] 'quatre-vingt-deux' ni à [sɛ̃du:] 'cent-deux'.

On peut croire avec Rosset (1911:225n1) qu'une analogie semblable s'est exercée en français central et que c'est sur le modèle de *trente, quarante* etc. que le /t/ de *vingt* a été restauré dans les composés². Ces formes analogiques sont attestées dès le XVII^e siècle à

² Il n'est pas impossible, bien sûr, que le parler de Puybarraud ait été influencé par la norme officielle. Il n'en demeurerait pas moins que le choix de la voyelle [ɔ] dans [vĩⁿtədu:] 'vingt-deux', refléterait une influence paradigmatique de *trente, quarante* etc. En effet, même si [vĩⁿtədu:] était une adaptation locale de [vɛ̃ddø], la voyelle épenthétique est celle de *trente, quarante* et non celle de [üzɛ̃] 'onze', [düzɛ̃] 'douze', etc.

D'autre part, ce changement se retrouve un peu partout en occitan et même dans des dialectes italiens (Ronjat 1937:136, § 540) et ne saurait être partout dû à l'influence du français central.

Il faut bien comprendre la nature de l'argumentation relative à l'emploi des données dialectales. L'évolution historique de l'occitan montre qu'il existe une organisation paradigmatique des cardinaux qui a provoqué une modification des composés 22 à 29. Si l'on admet — comme les données le suggèrent — que la *structure* du paradigme des cardinaux était la même en français central et dans l'occitan *avant* le changement qui nous intéresse et qu'elle encore est la même *après*, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que les causes du changement sont identiques dans ces parlars, à savoir que le /t/ de *vingt-deux* [vɛ̃ddø] ~ [vɛ̃ndø] à Paris est aussi construit

Paris (cf. Thurot 1883:16), c'est-à-dire, très tôt après la perte définitive des [ə] finals, lorsque les composés du type *trente-deux* [trātədø] > [trāddø] ~ [trāndø] acquièrent une structure rythmique et syllabique semblable aux composés du type *vingt-deux* — ce qui favorise probablement le processus analogique (mais qui n'est pas nécessaire, comme le prouve l'évolution de l'occitan de Puybarraud).

Une influence externe est probablement aussi à l'œuvre dans la restauration du [t] de *quand*. On ne saurait en fait comprendre la présence de [t] après *quand* sans savoir que l'histoire de *quand* est marquée par la compétition entre deux formes: *quand* simple et la locution *quand que* (qui a pu être influencée par l'ancien français *quanque* dont un des sens attestés est 'pendant que, tant que, aussi longtemps que', FEW.1419a). Le FEW 2.1416b relève *quand que* dans de nombreux dialectes d'oïl. Souvent, les descriptions de ces dialectes se contentent de mentionner l'existence de la locution *quand que*, sans préciser si la conjonction simple est aussi possible, ni quelles seraient leurs distributions respectives. Il est fort possible que les deux formes coexistent souvent et que leurs distributions soient en partie complémentaire, comme il apparaît dans l'étude détaillée de Remacle (1960:107-110) sur le wallon de La Gleize. Dans ce parler « la forme simple *cwand* [*quand* YCM], dont la consonne ne se lie jamais en gl. [gleizois], ne s'emploie pas devant voyelle. » En d'autres termes, la locution *quand que* est obligatoire dans les contextes de liaison. Devant consonne, les deux variantes sont plus ou moins interchangeables. Du strict point de vue syntaxique, l'usage de la locution *quand que* devrait être indépendant du contexte phonologique. La phonologisation de sa distribution met en œuvre une forme de sandhi consonantique voisin — mais distinct — de la liaison traditionnelle. Que la distribution de *que* dans le wallon de La Gleize soit identique à la distribution du [t] après *quand* dans le français de la région parisienne décrit par François (1974), voilà une coïncidence qui mérite qu'on s'y arrête.

analogiquement à partir de *trente-deux* [trāddø] ~ [trāndø] etc. Je ne prétends aucunement que l'histoire de l'occitan (ou de l'italien) ait pu avoir une influence quelconque sur l'organisation des grammaires des locuteurs du français qui prononcent *vingt-deux* [vĕddø] ou [vĕndø].

Dans son évaluation de l'analyse historique de la liaison dans différents dialectes du français de Morin (1986), Encrevé (1988a:127, repris en 1988b:98) conclut qu'« il demeure douteux, à [ses] yeux, que l'histoire des variations dialectales puisse avoir un poids quelconque sur l'organisation des grammaires actuelles des locuteurs du français courant ». Je pense être d'accord avec cette proposition. Je ne crois pas, cependant, qu'elle constitue une critique pertinente de ce travail, où je disais spécifiquement que « the importance of knowing the evolution of these Old French syllable reductions in the other dialects of French has been emphasized, as a means to understand the nature of morphological and analogical pressures that may develop out of similar conditions, and thus to provide the basis for a sound analysis of liaison in French » — soit en termes plus généraux, que les données empiriques permettent de faire et/ou de vérifier des hypothèses théoriques. L'avantage d'observer des langues apparentées — dans ce cas, les dialectes géographiques et historiques du français — est lié à la proximité structurelle des ces langues. Des langues qui ne connaissent pas de sandhis externes comparables à la liaison française, par exemple l'allemand moderne, constituent *a priori* des terrains moins propices à l'évaluation d'hypothèses théoriques soulevées par la liaison consonantique en français moderne. Par contre, je ne vois pas quel poids l'histoire d'une langue pourrait avoir dans l'organisation de la grammaire d'une autre.

Autre coïncidence surprenante, les variantes *quand que* et *quand+[t]/—C* s'excluent mutuellement dans l'ensemble des contes du Canada français que j'ai pu examiner (Bernier 1971, Lemieux 1970, La Follette 1969): si un conteur utilise l'une, il n'utilisera pas l'autre. Tous ces faits appuient une hypothèse de Connors (1975:26) pour le français de Montréal selon laquelle [kāk] et [kāt] seraient deux variantes historiques. Selon Juneau (1975:363), « la prononciation [kāt] 'quand' (devant consonne) [...] est peut-être une continuation de l'ancienne forme *quand que*, comme le suggèrent Damourette et Pichon (tome 7, §§ 3055 et 3099) » (je n'ai pas été capable de retrouver cette suggestion dans le texte de Damourette et Pichon). Cet auteur, cependant, pense devoir rejeter cette interprétation pour le québécois et voir dans la prononciation [kāt] le maintien de la prononciation originale de *quand*. Il invoque des attestations de l'ancien québécois du type « et *quantés* qu'il en seront requis » (1684, Beaupré). Dans toutes ces attestations écrites, *quand* apparaît avec la graphie *quan(t)tes* et semble appartenir à la formule figée *et quantés qu'ils/elle(s) en sera/seront requis(e)(s)*. Ne pourrait-il s'agir d'une variante ou d'une influence de *toutes les fois et quantés que* 'à chaque fois que' (cf. FEW 2.1418b)?

Quoi qu'il en soit, il est peu vraisemblable que la consonne historique [t] se soit maintenue *devant consonne* dans la locution *quand que*. Les données comparatives pour l'ensemble des dialectes d'oïl (Morin 1986) indiquent que les consonnes finales de mot de l'ancien français se sont régulièrement amuïes devant une consonne, même dans les dialectes modernes où elles sont maintenant prononcées, par ex. dans *nuit* [nɥit]. Ces consonnes ont normalement été restaurées à partir de la prononciation prépausale. Une restauration est aussi nécessaire dans le cas des prononciations *quand même* [kāt mɛ:m] (ayant le sens de 'même si') ou *quand bien même* [kāt bjɛ mɛ:m]. Si les prononciations [kāt k(ə)] mentionnées par Juneau ou par Bauche (1928:143) pour la langue populaire de Paris sont bien issues de la locution *quand que*, elles sont assez peu fréquentes dans les dialectes modernes et l'on peut admettre qu'elles résultent d'une formation secondaire: (1) la forme [kāt] est d'abord créée à partir de la locution *quand que* en remplaçant [k] par [t], et (2) une nouvelle locution [kāt kə] a été créée à partir de cette nouvelle forme.

Je propose donc que la prononciation [kāt] soit une variante plus récente de la locution *quand que* [kāk] dans laquelle le [k] final a été changé en [t] à partir des formes équivalentes telles que *quand qu'il est venu* = *quand [t] il est venu*. Si c'est le cas on s'attendrait à trouver la prononciation *quand+[t]/—C* dès le XVII^e siècle alors que la chute définitive des [ə] finals permet de réinterpréter *que* comme une simple consonne au même titre que la consonne de liaison [t] et surtout parce que la distinction phonétique entre [t] et [k] implosifs, par ex. entre [kākty vjɛdra] et [kātty vjɛdra] est moins grande qu'entre [t] et [k] explosifs. La première attestation connue date du XVIII^e siècle, qui n'exclut pas que la formation soit antérieure d'un siècle.

Cette hypothèse explique aussi en partie pourquoi la prononciation [kāt] ne s'est pas étendue à *quand* interrogatif. Bien que la locution *quand que* soit aussi observée dans les formes interrogatives du type *quand qu'il est venu?* ou *je me demande quand qu'il est venu*, elle ne peut pas apparaître en finale d'énoncé, car *que* exige une complétive: **je ne sais pas quand que*. La forme prépausale — donc la plus saillante — étant *quand* [kā], la variante

interrogative [kāk] ne peut être interprétée que comme une locution composée de *quand* [kã] — la forme prépausale — suivi de la conjonction *que* qui se prononce nécessairement [k(ə)].

4 Conclusion

En résumé, nous avons vu que la prononciation du [t] après *quand* devant une consonne, comme dans *quand tu viendras* [kãt ty vjẽdra] n'est pas une innovation récente dans le français de Paris, comme le proposait Encrevé. Elle est attestée depuis le début du XVIII^e siècle, et a très bien pu se développer au XVII^e siècle³. Cette prononciation est limitée à la conjonction *quand* et ne vaut pas pour l'interrogatif, ce qui explique pourquoi on n'observe pas *quand*+ [t] en fin d'énoncé. Cette prononciation résulte très probablement d'une réanalyse de la locution *quand que* dans laquelle le [k] final a été réinterprété comme un [t] à partir de l'équation *quand qu'il vient* = *quand [t] il vient*.

Références

- Aub-Büscher, Gertrud. 1962. *Le parler rural de Ranrupt (Bas-Rhin)*. Paris: Klincksieck.
- Bauche, Henri. 1928. *Le langage populaire*. Paris: Payot.
- Bernier, Hélène. 1971. *La fille aux mains coupées (conte type 706)*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Brun, Auguste. 1931. *Le français de Marseille. Étude de parler régional*. Marseille: Institut historique de Provence.
- Bruneau, Charles. 1914-1926. *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*. Paris: Champion.
- Clements, George et Samuel Jay Keyser. 1983. *CV Phonology: a generative theory of the syllable*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Connors, Kathleen. 1975. L'effacement du *que*: règle syntaxique. *Recherches linguistiques à Montréal* 4.17-33.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1911-1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: Éditions d'Artrey.
- Doussinet, Raymond. 1971. *Grammaire Saintongeaise*. La Rochelle: Rupella.
- Encrevé, Pierre. 1983. La liaison sans enchaînement. *Actes de la recherche en sciences sociales* 46.41-66.

³ Le témoignage de Spalt (1626), rapporté par Thurot (1883:112) est ambigu: « *d* à la fin d'une phrase est tout à fait muet; seulement dans *quand*, *vend* il se fait entendre, pour distinguer ces mots de *quant* et *vent* », et n'implique pas nécessairement que [t] était alors prononcé devant une consonne (cf. Rosset 1911:245).

- Encrevé, Pierre. 1988a. *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris: Seuil.
- Encrevé, Pierre. 1988b. La liaison en français dans la phonologie générative: 1965-1985. *Nouvelles phonologies. Recherches linguistiques de Vincennes* 17.55-108.
- Fondet, Claire. 1980. *Dialectologie de l'Essonne et de ses environs immédiats*. Lille: Université de Lille III et Paris: Champion.
- Fourgeaud, l'abbé. 1890. *Patois de Puybarraud (Charente)*. *Revue des patois gallo-romans* 3.278-285.
- François, Denise. 1974. *Français parlé. Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*. Paris: SELAF
- FEW = Wartburg (1928ss).
- Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Paris et Genève.
- Gaatone, David. 1978. Forme sous-jacente unique ou liste d'allomorphes? A propos des consonnes de liaison en français. *Linguistics* 214.33-54.
- Geddes, James. 1908. *Study of an Acadian-French dialect spoken on the North Shore of the Baie-des-Chaleurs*. Halle: Niemeyer.
- Glossaire du parler français au Canada*. 1930. Québec: Action Sociale.
- Juneau, Marcel. 1975. Un récit folklorique des Grandes-Bergeronnes (Québec): transcription et étude linguistique. *Travaux de linguistique et de littérature* 23:1.299-415.
- Klausenburger, Jürgen. 1984. *French liaison and linguistic theory*. Stuttgart: Franz Steiner.
- La Follette, James E. 1969. *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Lemieux, Germain. 1970. *Placide-Eustache. Sources et parallèles du conte-type 938*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Malécot, André. 1975. French liaison as a function of grammatical phonetic and paralinguistic variables. *Phonetica* 32.161-179.
- Martinon, Philippe. 1913. *Comment on prononce le français*. Paris: Larousse.
- Morin, Yves Charles. 1986. On the morphologization of word-final consonant deletion in French. *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, éd. par Henning Andersen, 167-210. Berlin, New York et Amsterdam: Mouton de Gruyter.
- Morin, Yves Charles and Jonathan Kaye. 1982. The syntactic bases for French liaison. *The Journal of Linguistics* 18.291-330.
- Remacle, Louis. 1952-1956-1960. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. Paris: Société d'Édition « Les Belles Lettres ».
- Ronjat, Jules. 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. Montpellier: Société des langues romanes.
- Rosset, Théodore. 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les texte patois de la banlieue parisienne*. Paris: Armand Colin.
- Schane, Sanford. 1968. *French phonology and morphology*. Cambridge, MA.: MIT Press.
- Séguy, Jean. 1978. *Le français parlé à Toulouse*, 2^e éd. Toulouse: Privat.
- Thurot, Charles. 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après le témoignage des grammairiens*. Paris: Imprimerie Nationale. [1966. Genève: Slatkine Reprints.]
- Venneman, Theo. 1974. Words and syllables in natural generative grammar. *Papers from the parasession on natural phonology*, éd. par A. Bruck, R. Fox, and M. Lagaly, 346-374. Chicago: Chicago Linguistic Society.
- Wartburg, Walther von. 1922ss. *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Berlin, puis Leipzig: B.G. Teubner, puis Bâle: Zbinden Druck.